

Vos idées...

2019

17ème concours des peintres
et photographes dans la ville



Quelques suggestions pour le thème de l'année
prochaine ?

.....
.....
.....

*Toute l'équipe et moi-même serons
très heureux de vous compter parmi
les nombreux participants !*

*La Présidente,
Sophie Martin*

Nous contacter :

**Asso Blancy Loisirs / Com Tourisme
Mme Sophie MARTIN
Mairie de Blancy sur Bresle**

**Tél : 06 86 88 78 25
ou : 02 35 93 50 05**

Courriel :

**sophie.martin.mairie@orange.fr
www.blancysurbresle.fr
www.facebook.com/blancysurbresle**



Merci !



DIMANCHE 07 AVRIL 2019

Règlement Peintres

1 - Concours à partir de 7 ans, le 7 avril 2019.

2 - Accueil des peintres à partir de 8h, le dimanche 7 avril, à la Mairie de Blangy - Place Georges Durand. Estampillage des toiles et distribution d'un numéro pour accroche le soir.

Au-delà de 10h, les organisateurs seront joignables au 06 86 88 78 25.

3 - Le peintre aura la liberté totale du choix de la technique et fournira son propre matériel et support pour mettre en valeur son œuvre lors de l'exposition.

Il a l'obligation de respecter **le thème 2019 : « Foire Agricole »**

Les éléments décoratifs externes ne sont pas autorisés. Seuls, la peinture et son cadre, seront jugés.

5 - Les participants, majeurs ou, de 7 à 18 ans avec autorisation parentale, devront s'acquitter d'un droit de participation de **6 euros**.

6 - Le nom et l'adresse de l'auteur devront figurer au dos de la peinture.

7 - Les artistes rangeront leurs pinceaux à partir de 16h et sont invités à se présenter à la Mairie avant 17h afin d'y déposer leurs toiles achevées (cadre ou marie-louise, système d'accrochage) sans oublier d'y apposer le numéro reçu le matin.

A noter, les membres du jury n'auront pas accès à la salle pendant ce temps de pose.

8 - A partir de 17h, les œuvres seront soumises à un jury non professionnel, seul habilité à rentrer dans la salle.

La remise des prix du concours 2019 s'effectuera à partir de 17h30 à la Mairie de Blangy - Place Georges Durand, où vous êtes invités à participer.

9- En cas de non présence du candidat lors de la remise des prix, son lot sera attribué de plein droit au candidat suivant sur la liste. *(Seuls les résidents de Massé de Cormeilles sont exclus de cette clause)*

10 A - Le gagnant de l'année précédente est d'office désigné membre du jury, sauf avis contraire de sa part. *Il ne peut donc concourir pour l'année 2019 mais a, néanmoins, le droit de participer. Aucun prix ne pourra lui être décerné pour cette édition 2019.*

10 B - Le concours offrira les récompenses suivantes :

Catégorie Peintre «débutant» :

1^{er} prix : 120 € + lot

2^{ème} prix = 80 € + lot

Du 3^{ème} prix au 5^{ème} prix : un lot

Catégorie Peintre :

1^{er} prix : 400 € + trophée

2^{ème} prix = 200 € + lot

Du 3^{ème} prix au 5^{ème} prix : un lot

11 - Les peintures seront jugées selon 2 catégories :

Catégorie débutant (de 7 à 16 ans)

Catégorie Peintres (+ 16 ans)

12 - Les œuvres resteront obligatoirement exposées du 9 Avril au 22 au Manoir et à l'Ehpad Massé de Cormeilles du 23 Avril au 6 Mai 2019 (sauf avis contraire du participant).

Possibilité pour les artistes de mettre en vente leurs toiles. Les participants sont invités à récupérer leurs tableaux à partir du 13 Mai à la Mairie annexe, Blangy sur Bresle - 1 Rue Chekroun.

13 - Les peintres sont responsables de la vente éventuelle sur le plan fiscal. Ils peuvent assurer leurs œuvres auprès d'une compagnie d'assurance. Les locaux sont assurés par la Mairie.

NOM/Prénom :

Adresse :

Code Postal /Commune :

.....

Téléphone :

Courriel :

Catégories

Débutant (-16 ans) Peintre (+16 ans)

Avec autorisation parentale

Bulletin à retourner complété et signé avant le 05/04/2019 à l'adresse suivante :

ASSO Blangy Loisirs / COM TOURISME - Mme Sophie MARTIN
BP 63 - 76 340 BLANGY SUR BRESLE

L'inscription ne sera effective qu'accompagnée du règlement de 6 € pour l'inscription (chèque à l'ordre de l'ASSO Blangy Loisirs).

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et accepte l'ensemble des conditions.

Date et signature

Bulletin d'inscription

Je soussigné (e)

autorise mon enfant

à participer aux concours «Peintres dans la ville»,

le dimanche 07 avril 2019.

Téléphone :

Signature du responsable légal :